

CPJEPS, ANIMATEUR-TRICE DE LA VIE QUOTIDIENNE

Objectifs

Être capable est capable de :

- participer au projet et à la vie de la structure,
- animer les temps de vie quotidienne de groupes,
- concevoir des activités en direction d'un groupe,
- animer des activités en direction d'un groupe.

Pré-requis & accessibilité

- Avoir 17 ans

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référente pour étudier les possibilités à l'adresse suivante : 5200000.formation@ffhandball.net

Admission

- Participer à un entretien d'information avec le coordonnateur pédagogique
 - Déposer un dossier de candidature
 - Satisfaire au test de sélection comprenant (voir les modalités) :
- Les exigences préalables à l'entrée en formation
· L'épreuve de sélection complémentaire permettant de repérer les candidats susceptibles de suivre la formation et la valider.

Moyens pédagogiques

- Formation dispensée en présentiel et/ou à distance par des formateurs professionnels : apports théoriques et exercices de mise en situation professionnelle

Modalités d'évaluation

4 épreuves certificatives des UC :

- **UC1** : Épreuve orale de 30 min assistée d'un support numérique à partir d'un dossier écrit
- **UC2** : Épreuve orale de 30 min à partir d'un document de 4 pages (2 pages par action de vie quotidienne) d'alternance, suivie d'un entretien
- **UC 3** : Épreuve orale de 30 minutes assistée d'un document de 4 à 6 pages (2 projets d'activités dans 2 domaines différents avec au moins 3 séances)
- **UC 4** : Épreuve de mise en situation professionnelle à partir d'un document envoyé 15 jours avant, portant sur 2 séances d'animation Épreuve : Animation d'une des 2 séances présente dans le document sur un public de 6 personnes minimum

TEST DE SÉLECTION / DATES DE FORMATION

Retrouvez toutes les informations sur www.idsf-formation.fr

Durée

10 mois de formation

406 heures de formation en centre
700 heures en alternance (min)

Tarif

Tarif défini selon votre situation

Veillez nous contacter pour les modalités de financement

Lieux de formation

Nevers

Délais d'accès

Variable selon les sessions de formation

Coordonnées

Coordonnateur

Magalie DENOUX - Nevers
formations.adess@gmail.com

Administratif

contact@idsf-formation.fr

Certification



CPJEPS, animateur-trice de la vie quotidienne, inscrit au RNCP 32369

Nom du certificateur : Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

Date d'échéance de l'enregistrement : 01/01/2025
Date de publication au JO : 26/02/2019

Contenus de formation

UC 1 : PARTICIPER AU PROJET ET À LA VIE DE LA STRUCTURE

- **Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel**
 - Identifier les acteurs de son environnement professionnel, leurs actions et leur rôle dont le cadre de l'école élémentaire et de l'école maternelle
 - Identifier les acteurs et de sa structure, leurs actions et leur rôle
 - Identifier sa place, son niveau d'autonomie et son périmètre de responsabilité dans la structure
- **Contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation**
- **Communiquer dans et pour sa structure**
 - Utiliser des outils de communication variés et adaptés (verbaux et non verbaux, numériques, etc.), rédiger des écrits simples : compte-rendu, bilans, etc.
 - Adapter sa communication aux différents publics
 - Contribuer à l'accueil, à l'information et à l'orientation des différents publics

UC 2 : ANIMER DES TEMPS DE VIE QUOTIDIENNE DE GROUPES

- **Accueillir les publics encadrés** (enfants, adolescents, familles, etc.)
 - Adapter sa posture à l'accueil des différents publics Informer les différents publics sur les activités de la structure
 - Accompagner les différents publics dans la découverte d'activités diversifiées
- **Aménager des temps, des espaces par la mise en place d'un cadre sécurisant**
 - Créer les conditions favorables au respect des besoins individuels et collectifs des publics, au développement de l'autonomie des publics
 - Choisir les espaces en les adaptant aux différents temps de la journée
- **Encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne en s'assurant de la sécurité physique et morale des publics**
 - Porter attention et respect à chacun dans le groupe
 - Adapter ses interventions en fonction des signes de fatigue, voire de mal-être de membres du groupe Réagir aux situations de dysfonctionnements et de tensions dans le groupe

UC 3 : CONCEVOIR DES ACTIVITÉS EN DIRECTION D'UN GROUPE

- **Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure**
 - Définir les objectifs du projet d'activités
 - Choisir des activités adaptées au public en favorisant sa participation et en mobilisant différents domaines suivants : expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques et décrire la démarche de validation de son projet
- **Concevoir l'organisation des activités**
 - Établir une progression pédagogique sur plusieurs séances s'inscrivant dans des méthodes de l'éducation populaire (visant l'autonomie et l'émancipation des publics)
 - Prévoir le temps, les espaces nécessaires, les aménagements de ceux-ci, le matériel et les éventuels déplacements Prévoir les éventuelles adaptations
- **Préparer l'évaluation de ses activités**
 - Sélectionner des outils d'évaluation en fonction des objectifs fixés pour chaque activité et prévoir les modalités de participation des publics à l'évaluation

UC 4 : ANIMER DES ACTIVITÉS EN DIRECTION D'UN GROUPE

- **Conduire des activités dans plusieurs domaines**
 - Mettre en œuvre des activités relevant de plusieurs domaines : expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques
 - Maîtriser les techniques afférentes à l'activité utilisée et mettre en œuvre des situations et des méthodes pédagogiques variées
- **Encadrer un groupe pendant des temps d'activités en sécurité**
 - Mettre en place les conditions nécessaires au bon déroulement des activités, en faisant respecter les règles de sécurité
 - Assurer l'animation du groupe en veillant à la participation de chacun de ses membres
 - Adapter le déroulement de l'activité et des séquences au regard des publics et des aléas
- **Evaluer ses activités**
 - Utiliser les outils d'évaluation choisis en fonction des objectifs fixés pour son activité
 - Recueillir l'avis du public
 - Préparer le bilan de son activité



NOS RÉSEAUX

